

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

SERVICE DU PREMIER MINISTRE

COMITÉ NATIONAL DE DESARMEMENT,
DE DÉMOBILISATION ET DE
RÉINTEGRATION

NDDRC



CNDDR

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

NATIONAL DISARMAMENT,
DEMOBILIZATION AND
REINTEGRATION COMMITTEE

DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N° 009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 du 06/09/2022, relative à
l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT CNDDR / EXERCICE 2022

Exercice 2022

SOMMAIRE

PIECE N° I - AVIS DE CONSULTATION
PIECE N° II - REGLEMENT DE CONSULTATION
2.1 - Le Dossier de consultation
2.2 - Préparation des offres
2.3 - Dépôt des offres
2.4 - Ouverture des plis et évaluation des offres
2.5 - Attribution de la lettre-commande
PIECE N° III - MODELES D'ANNEXES.....
3.1 - Lettre de soumission
3.2 - Description technique des prestations
3.3 - Cadre du devis estimatif, descriptif et quantitatif
3.4 - Tableau de comparaison des offres
PIECE N° IV - PROJET DE LETTRE-COMMANDE
Page de garde Lettre-commande
Enoncé de la Lettre-commande
Sommaire.....
Chapitre i : Généralités
Chapitre ii : Exécution de la Lettre-commande.....
Chapitre iii : Dispositions financières
Chapitre iv : Dispositions diverses

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

SERVICE DU PREMIER MINISTRE

**COMITÉ NATIONAL DE DESARMEMENT,
DE DÉMOBILISATION ET DE
RÉINTÉGRATION**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

**NATIONAL DISARMAMENT,
DEMOBILIZATION AND
REINTEGRATION COMMITTEE**

AVIS DE CONSULTATION

Objet : Demande de Cotation N° 009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, du 06/09/2022, relative à l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda..

Dans le cadre de l'exécution des travaux cités en objet, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de la Réintégration envisage de procéder à l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda.

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant au Cameroun. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) Francs CFA

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de vingt mille Francs CFA (20 000) F CFA au Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP N° 335 988 ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

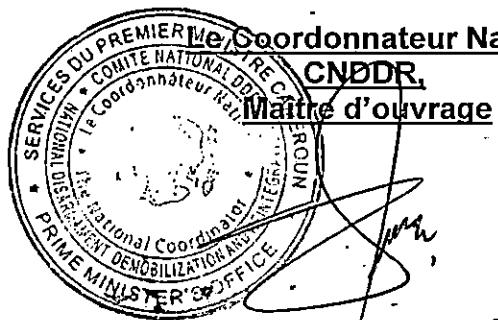
Les offres seront remises au plus tard le 29/09/2022 à 12 heures précises au Service du CNDDR; et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotations N° 009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, du 06/09/2022, relative à la l'aménagement du Centre régionales DDR de Bamenda.

Les offres seront dépouillées au plus tard 29/09/2022 à 13 heures précises à la salle des conférences du CNDDR.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.



Francis FAI-YENGO

PIECE N°1 : AVIS DE CONSULTATION

Objet : N° 009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 du 06/09/2022, relative à l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda.

Dans le cadre de l'exécution des travaux citée en objet, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de la Réintégration envisage de procéder à l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda.

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant au Cameroun.

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) Francs CFA

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de vingt mille (20 000) francs CFA au Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP N° 335 988 ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

Les offres seront remises au plus tard le 29/09/2022 à 12 heures précises au Service du CNDDR, et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotations N° 009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 du 06/09/2022, relative à la l'aménagement du Centre régionales DDR de Bamenda.

Les offres seront dépouillées au plus tard 29/09/2022 à 13 heures précises à la salle des conférences du CNDDR.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

Le Coordonnateur National du
CNDDR,

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

SERVICE DU PREMIER MINISTRE

**COMITÉ NATIONAL DE DESARMEMENT,
DE DÉMOBILISATION ET DE
RÉINTÉGRATION**

NDDRC



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

**NATIONAL DISARMAMENT,
DEMOBILIZATION AND
REINTEGRATION COMMITTEE**

NOTICE OF CONSULTATION FOR A REQUEST FOR QUOTATION

Object: Request for Quotation N° 009/DCO/CNDDR/CIPM/2022 of 06/09/2022 , in relations to some renovations in the Regional Center of NDDRC Bamenda.

In connection with the execution of the works in reference, the National Coordinator of National Disarmament, Demobilization and Reintegration Committee intends to carry out some renovations in the Regional Center of NDDRC in Bamenda.

Participation in this consultation is open to all companies installed in Cameroon.

The estimated cost of the operation following prior studies stands at **twenty million (20 000 000) Francs CFA**

The consultation file can be obtained from the procurement Service of NDDRC upon the presentation of a receipt of payment of the sum of twenty thousand FCFA (20 000) CFA francs into a **Special Transfer Account (CAS) ARMP** at BICEC Cameroon, account N° 335 988.

The bill of entry and quantities of these items is to be coasted and returned latest on 29/09/2022 at 12:00 pm, in a stamped envelope addressed to the National Coordinator of NDDRC and labelled as follows:

Request for Quotation N° 009/DCO/CNDDR/CIPM/2022 of the 06/09/2022, in relations to some renovations in the Regional Center of NDDRC Bamenda.

Bids shall be open latest on the 29/09/2022 at 1:00 pm, in the Conference Hall of NDDRC.

Bids should be coasted exclusive of Value Added Taxes (EVAT) and All Taxes Inclusive (ATI) and accompanied by the signed model of tender.

IF YOU NOTE ANY ACT OF CORRUPTION, PLEASE CALL THE CONAC HOT LINE NUMBER: 1517.

**The National Coordinator of NDDRC
Project Owner**

PIECE N° II
REGLEMENT DE LA CONSULTATION

2.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

Article 1^{er} - Contenu du Dossier de consultation

- 1.1 Le Dossier de consultation décrit les fournitures faisant l'objet d'une certaine catégorie de lettre commande, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de ces lettres-commandes.
- 1.2 Le Dossier de consultation comprend les documents ci-après :
 - (a) Avis de consultation à soumissionner,
 - (b) Les spécifications techniques,
 - (c) Le cadre du devis estimatif, descriptif et quantitatif,
 - (d) Le modèle de soumission,
 - (e) Le projet de lettre - commande,
 - (f) Le modèle de tableau de comparaison des offres.
- 1.3 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultation.

2.2 - PRÉPARATION DES OFFRES

Article 2 - Langue de l'offre

L'offre où toutes les correspondances constituant l'offre seront rédigées en Anglais ou en Français.

Article 3 - Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La soumission, datée et signée,
- (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé.
- (c) Une attestation de non redevance en cours de validité ;
- (d) Une copie de la carte de contribuable certifiée ;
- (e) Une attestation de non faillite ;
- (f) Une attestation de domiciliation bancaire ;
- (g) La quittance de versement des frais d'acquisition du dossier de demande de cotation ;
- (h) Une attestation de non suspension délivrée par l'ARMP ;
- (i) Une attestation et plan de localisation ;

- (i) Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois

Article 4 - Offre

- 4.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de soumission le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA)
 - b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.
- 4.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et le délai de livraison en exécution de la lettre commande.
- 4.3 Le Fournisseur doit remplir le projet de lettre-commande, parapher chacune des pages et signer la dernière page dudit projet de lettre-commande.

Article 5 - Monnaie de l'offre

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

Article 6 - Délai de validité des offres

Les offres seront valables pour une période de **30 jours**.

2.3 - DEPOT DES OFFRES

Article 7 - Cachetage et marquage des offres

Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

- (a) adressée au Coordonnateur National du CNDDR, Quartier Golf, Yaoundé.
- (b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tel qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner.

Article 8 - Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au Comité National de Désarmement, de Démondobilisation et de la Réintégration au plus tard le **29/09/2022 à 12:00 heures précises**.

2.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Article 9 - Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés

9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du CNDDR ouvrira les plis en présence des fournisseurs ou de leurs représentants dument mandatés à l'ouverture des offres qui aura lieu le **29/09/2022 à partir de 13:00 heures**.

9.2 La Commission Interne de Passation des Marchés suscitée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Article 10 - Vérification de la conformité et Comparaison des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des spécifications techniques et des délais ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

2.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

Article 11 - Attribution de la lettre-commande

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre-commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disant.

Article 12 - Communiqué d'attribution de la lettre-commande

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la sélection dans le Journal des Marchés de l'ARMP, par voie d'affichage et/ou par voie de presse en communiquant :

- a) Le nom de l'attributaire,

- b) L'objet de la consultation,
- c) Le montant de la lettre-commande,
- d) Le délai de livraison.

Article 13 - Signature de la lettre-commande

Dans les quinze (15) jours qui suivent l'attribution, la lettre - commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée au Fournisseur qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

Article 14 - Corruption et manœuvres frauduleuses

Les Présidents et Membres de la Commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire tout acte de corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

- (a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande,
- (b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents ;
- (c) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre - commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage. L'expression "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

PIECE N° III : MODELES D'ANNEXES

III.1 - LETTRE DE SOUMISSION

Date :

Consultation N° 00/DCO/CNDDR/CIPM/2022

A
M. le Coordonnateur National du
CNDDR

Monsieur le Coordonnateur National,

Après avoir examiné le Dossier de consultation dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer

..... conformément
..... à la demande de consultation et pour la somme de
..... F CFA (en lettres). Hors Taxe sur la valeur ajoutée et
..... FCFA (en chiffres) Toutes Taxes comprises.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer l'immobilier selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de (*nombre de jours*) à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'avis de consultation à soumissionner ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une lettre-commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution de ladite lettre-commande, constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Le

Signature
Nom et qualité du signataire pour le
compte du Candidat

III.2 CARACTERISTIQUES DETAILLEES DES MATERIELS POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE REGIONAL DE BAMENDA.

- CREATION DES TOILETTES POUR LE CHEF DE CENTRE ET SON STAFF
 - Mur de cloison intérieur de hauteur 3.20m * largeur 4.10 = 13.12 en agglo de 0.15
 - Fenetre de 1.00 * 0.60 = 0.80m² avec vitres et antivol
 - Porte complète de 0.9 * 210
- PLOMBERIE – (Carrelage – Equipement)
 - 1) Tuyauterie d'évacuation
 - PVC de : 0.80 de Ø et 1.00 de Ø
 - Tuyauterie collecteur vers la fosse septique – PVC Ø 120
 - 2) Carrelage : sol et murs
 - Carreaux de 20 * 20 lisses (mur) et grés – (sol)
 - Sol = 20.00m²
 - Murs = 250m²
 - 3) Equipements
 - 1 WC complet chasse basse
 - 1 Siphon de son
 - 1 lavabo sur console
 - 1 porte savon
 - 1 porte papier hygiénique
 - 1 miroir de lavabo
 - accessoires – coudes – té – colles etc.

No	Description détaillée des articles
01	Implantation de l'ouvrage (plan) <ul style="list-style-type: none"> - Lattes, bois rouge de 4x8x5, 00 - Pointes de 80
02	Terrassement manuel de la fondation de 0,40x0, 50x10,00
03	Béton de propreté en fonds de ford épaisseur de 04
04	Elévation des murs de contours + fondations en agglo de 0,15x0,20x0,40
05	Béton armé en élévation pour : chainage haut-liteaux de la porte et fenêtre et poteaux
06	Bqis de coffrage et pontes + attaches
07	Acrès : Ø 10 Ø 6
08	Charpente (1) (2) toiture 3 plafond <ol style="list-style-type: none"> 1. Lattes de 4x8x5,00 (bois dur) 2. Tôles de 5/10 longueur 3. Lattes de 4x8x500
08bis	Accessoires de protection et de fixation <ul style="list-style-type: none"> - Pointes à tôle - Pointes pour charpente et solivage
08ter	Contre-plaque pour plafond <ul style="list-style-type: none"> - Pointes de 4 pour plafond - Xylophone ou similaire (protect, bois)

09	Remblai latéritique du plancher bas damé et compacté
10	Pose des tuyauteries d'évacuation Ø100 (PVC) Ø80 Accessoires (colles-couds-tès etc.)
11	Coulage de planches bas en béton de 250/m ³ épaisseur de 4cm
12	Crépissage des maçonneries ep. 2cm intérieur et extérieur
13	Serrage de la porte complété de 0,80x210 Serrage de la fenêtre en râces et grilles protection
14	Électricité Lumière Prise Câblage -gainage
15	Carrelage de sol (gris cérame) des murs intérieurs En faïence de 25x25
16	Pose des appareils sanitaires WC Complet
16bis	Pose sanitaires Bidet Lavabo Douchière acheghou
16 ter	Porte-serviette Porte savon Porte-papier hygiénique Miroir et lavabo
17	Peinture Plafonds 2 douches à huile Porte verni 2 couches Maçonnerie extérieure l'eau
18	Transports divers (fournitures porte et chantier)
19	Terrassement et construction de la fosse septique pour 10 usagers
20	Terrassement et construction d'un puisard de 15m de profondeur
21	Connexion des plomberies en PVC Ø 120

**III.4 COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DU
CNDDR**

Consultation N° 009/DCO/CNDDR/2022 du 06/09/2022, relative à
l'aménagement du centre régional DDR de Bamenda .

Date limite de remise des offres : _____

3.3 – CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

DEVIS POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE DDR BAMENDA

No	Désignation des articles	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)	Prix Total	Livraison	
					Délai	Lieu
01	Implantation de l'ouvrage (plan) - Lattes, bois rouge de 4x8x5,00 - Pointes de 80	- 10 - 2Kg				
02	Terrassement manuel de la fondation de 0,40x0,50x10,00	0,20m ³				
03	Béton de propreté en fonds de ford épaisseur de 04	0,004 m ³				
04	Elévation des murs de contours + fondations en agglo de 0,15x0,20x0,40	30,00m ²				
05	Béton armé en élévation pour : chainage haut lieaux de la porte et fenêtre et poteaux	0,400m ³				
06	Bois de coffrage et pontes + attaches	ff				
07	Acrès Ø 10 Ø 6	- 20 bois - 10 bois				
08	Charpente (1) (2) toiture 3 plafond 4. Lattes de 4x8x5,00 (bois dur) 5. Toiles de 5/10 longueur 6. Lattes de 4x8x500	- 30 - 15,00m ² - 60				
08bis	Accessoires de protection et de fixation - Pointes à tôle - Pointes pour charpente et solivage	- 3kg - 5kg				
08ter	- Contre-plaque pour plafond - Pointes de 4 pour plafond - Xylophone ou similaire (protect, bois)	- 5,00m ² - 5kg - 10litres				
09	Remplissage latéritique du plancher bas déaménagé et compacté	4,00m ³				
10	Pose des tuyauteries d'évacuation Ø100 (PVC) Ø80 Accessoires (colles-couds-tés etc.)	- 10,00ml - 1500ml - ff				

11	Coulage de planches bas en béton de 250/m ³ épaisseur de 4cm	4,00m ²				
12	Crépissage des maçonneries ep. 2cm intérieur et extérieur	390,00m ²				
13	- Sellage de la porte complété de 0,80x210 - Sellage de la fenêtre en races et grilles protection	ff				
14	Electricité - Lumière - Prise - Câblage -gainage	ff				
15	- Carrelage de sol (gris cérame) des murs intérieurs - En faïence de 25x25	- 6,50 - 10,50 (avec pluithes)				
16	Pose des appareils sanitaires WC Complet	1				
16bis	Pose sanitaires - Bidet - Lavabo - Douchière acheghou	- 1 - 1 - 1				
16 ter	- Porte serviette - Porte savon - Porte papier hygiénique - Miroir et lavabo	- 2 - 2 - 1 - 1				
17	Peinture - Plaitions 2 douches à huile - Porte verni 2 couches - Maçonnerie extérieure l'eau	- 150,00m ² - 36,00m ²				
18	Transports divers (fournitures porte et chantier)	ff				
19	Terrassement et construction de la fosse septique pour 10 usagers	ff				
20	Terrassement et construction d'un puisard de 15m de profondeur	ff				
21	Connexion des plomberies en PVC Ø 120	ff				
	TOTAL					

III.5 COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES CNDDR
Consultation N° 009/DCO/CNDDR/2022 du 06/09/2022 , relative à
l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda
Date limite de remise des offres : 29/09/2022

3.4 – TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total HT	Observations
			oui	non	Délai	lieu		
1.								

Membres de la Commission de Passation des Marchés :

Nom	Fonction	Signature

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

SERVICE DU PREMIER MINISTRE

COMITÉ NATIONAL DE DESARMEMENT,
DE DÉMOBILISATION ET DE
RÉINTEGRATION

NDDRC



CNDDR

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

NATIONAL DISARMAMENT,
DEMOBILIZATION AND
REINTEGRATION COMMITTEE

LETTRE DE COMMANDE N° 00/LC/DCO/CNDDR/2022

Relative à l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda

Passée après Demande de Cotations Ouverte N° 009/DCO/CNDDR/CIPM/2022
du 06/09/2022 ;

TITULAIRE :

ADRESSE :

BP :

TEL :

FAX :

N° CONTRIBUABLE :

N° COMPTE BANCAIRE :

OBJET :

LIEU DE LIVRAISON :

MONTANT : F CFA (TOUTES TAXES COMPRIS)

DE LA :

FINANCEMENT :

IMPUTATION :

SOUSCRITE LE :

SIGNEE LE :

NOTIFIEE LE :

ENREGISTREE LE :

SOMMAIRE

N°	DESIGNATION	PAGES
CHAPITRE I GENERALITES		
ARTICLE 1	- OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE	3
ARTICLE 2	- PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE	3
ARTICLE 3	- PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE	3
ARTICLE 4	- TEXTES GENERAUX	3
ARTICLE 5	- ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR	4
ARTICLE 6	- DELAI ET LIEU DE LIVRAISON	4
ARTICLE 7	- DOMICILE DU FOURNISSEUR	4
CHAPITRE II EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE		
ARTICLE 8	- ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR	4
ARTICLE 9	- CONSISTANCE DES PRESTATIONS	4
ARTICLE 10	- DESCRIPTION DES FOURNITURES	5
ARTICLE 11	- RECEPTION DES FOURNITURES	5
ARTICLE 12	- GARANTIE	5
ARTICLE 13	- ASSURANCE ET TRANSPORT	5
CHAPITRE III DISPOSITIONS FINANCIERES		
ARTICLE 14	- GENERALITES - PRIX	5
ARTICLE 15	- MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE	6
ARTICLE 16	- MODALITES DE PAIEMENT	6
ARTICLE 17	- DOMICILIATION BANCAIRE	6
ARTICLE 18	- REGIME FISCAL	6
ARTICLE 19	- TIMBRE ET ENREGISTREMENT	6
CHAPITRE IV DISPOSITIONS DIVERSES		
ARTICLE 20	- EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE	6
ARTICLE 21	- LITIGES	6
ARTICLE 22	- RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE	7
ARTICLE 23	- VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE	7
	- PAGE SIGNATURE	8

CHAPITRE I : GENERALITES

ARTICLE 1^{er} - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre-commande a pour objet l'aménagement du centre régional DDR de Bamenda. La description de cette fourniture est indiquée à l'article 10 de la présente Lettre - Commande.

ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre commande est passée suivant la procédure de Demande de Cotations.

ARTICLE 3 - PIECES CONTRACTUELLE CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre-commande sont les suivantes par ordre de priorité :

- le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- la soumission du fournisseur et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux Cahiers de Clauses Techniques et des Clauses Administratives particulières ci-dessus citées ;
- le détail quantitatif et estimatif ;
- le cadre du bordereau des prix unitaires.

ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX

Les textes régissant la présente lettre-commande sont :

- La loi de finance n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 modifiée et complétée par l'ordonnance N° 2021/002 du 26 mai 2021 ;
- La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018, portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- La loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Le décret n°2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du CNDDR ;
- Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.;
- Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics
- Le circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- Les textes régissant les corps de métiers ;

- Les normes en vigueur

- D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

ARTICLE 5 – DEVOLUTION DES RESPONSABILITES

Pour l'application des dispositions de la présente lettre-commande, il est précisé que :

- les attributions du Chef de Service sont dévolues à Un responsable en service au CNDDR ;
- les attributions de l'Ingénieur sont exercées par Un responsable en service au CNDDR.

ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai de livraison du matériel est fixé à 50 jours à compter de la date de notification de la présente lettre – commande et s'effectuera au Centre Régional du DDR à Bamenda

ARTICLE 7 - DOMICILE DU FOURNISSEUR

Le Fournisseur fait élection de domicile à :

BP :

TEL :

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

CHAPITRE II - EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 8 - ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

Le Fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture tels que décrits à l'article 10 sous le contrôle de l'Ingénieur du marché et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente lettre commande.

ARTICLE 9 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations du Fournisseur comprennent l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda.

ARTICLE 10 - RECEPTION DE LA PRESTATION

Le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception qui sera effectuée en présence du Fournisseur par une commission composée comme suit :

- Le Maître d'Ouvrage ou son Représentant, Président
- Le Chef de service du marché, membre
- L'Ingénieur du marché, Membre
- Le Comptable – matières auprès du CNDDR, Rapporteur.
- Le Fournisseur

Elle vérifiera la conformité de la fourniture avec les prescriptions de la lettre-commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité de la fourniture, le Fournisseur sera invité à remplacer à ses frais la fourniture incriminée.

En cas de fourniture conforme, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la commission et par le Fournisseur.

ARTICLE 11 - GARANTIES

Les garanties commerciales habituelles visées aux clauses générales et résultantes d'une défectuosité ou d'une altération précoce de la prestation sont à la charge du fournisseur.

ARTICLE 12 ASSURANCE

Les risques de toute nature pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Fournisseur. Le Maître d'Ouvrage doit être dégagé de toutes obligations.

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 13 - GENERALITES - PRIX

Le Fournisseur est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution de la Lettre-Commande et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre - Commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, autres frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

ARTICLE 14 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE

Le montant total de la présente lettre-commande s'élève à la somme de ----- (-----), Francs CFA Toutes Taxes Comprises, conformément au détail estimatif joint en annexe.

ARTICLE 15 - MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué par la paieie généra du Trésor National sur la base d'une facture établie par le fournisseur en sept (07) exemplaires dont l'original est timbré à 1 000 FCFA accompagnée d'un procès-verbal dûment signé par le fournisseur, le Coordonnateur Nationale, Ingénieur du marché, le chef service du marché et le Comptable – Matières, définissant clairement la nature et le détail de la prestation, objet du paiement.

ARTICLE 16 - DOMICILIATION BANCAIRE

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre-commande par virement au compte bancaire N° ouvert auprès de (Nom de la Banque) au nom de (nom et adresse du fournisseur).

ARTICLE 17 - REGIME FISCAL

La présente lettre - commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

ARTICLE 18 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT

Sept (7) exemplaires originaux de la présente lettre-commande seront timbrés et enregistrés par les soins du Fournisseur et à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 19 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

Sept (07) exemplaires de la présente lettre-commande seront édités et diffusés par le Maître d’Ouvrage.

ARTICLE 20 - LITIGES

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe. A défaut du règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre-commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

ARTICLE 21 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 22 - VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre-commande ne sera valide qu'après sa signature par le Maître d’Ouvrage et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Fournisseur.

Page _____ et dernière de la Lettre-Commande N° 00/LC/DCO/CNDDR/2022, du
07/09/2022, passée après Demande de Cotations Ouverte avec la Société :
pour l'aménagement du centre régional DDR de Bamenda.

Montant de la Lettre - Commande : ... (En chiffre et en lettres) Francs CFA TTC.

Délai de livraison :

LU ET ACCEPTE
LE FOURNISSEUR,

Yaoundé, le

LE MAITRE D'OUVRAGES,

Yaoundé, le